



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 11 janvier 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Levac, Richard Jennings, Lawrence Cannon, Marc Bureau, Louise Poirier, Denise Laferrière, Simon Racine, Thérèse Cyr, Paul Morin, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le conseiller Paul Morin.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

Sont absents messieurs les conseillers R. Alain Labonté, Pierre Philion et Joseph De Sylva.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de livraison sont déposés sur la table du conseil.

CM-2005-001 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER AURÈLE DESJARDINS
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE THÉRÈSE CYR**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée

**CM-2005-002 SUBVENTION – UNICEF QUÉBEC – AIDE AUX RÉSIDENTS DES PAYS D'ASIE
DU SUD EST – 5 000 \$**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2005-1 en date du 11 janvier 2005, ce conseil accorde une subvention de 5 000 \$ à Unicef Québec et ce, afin de venir en aide aux résidents des pays d'Asie du Sud Est victimes des tsunamis.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de Unicef Québec, 4474, rue Saint-Denis, Montréal, Québec, H2J 2L1.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11600-972	5 000 \$	Subventions // Diverses subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 janvier 2005.

Adoptée

CM-2005-003 LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LAWRENCE CANNON**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la présente séance à 9 h 45.

Adoptée

PAUL MORIN
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier